

Tarifs

Une politique tarifaire fondée sur le taux d'effort est mise en place pour l'ensemble des élèves de l'école municipale de musique. Les tarifs sont calculés à partir du quotient familial de la CAF de chaque foyer, ajusté selon le lieu de résidence et l'âge de l'élève.

À titre d'exemples, voici quelques tarifs trimestriels concernant les prestations proposées par l'école municipale de musique de septembre à juin :

- **Enseignement complet (Instrument / FM / Pratique collective)** : de 40,68 € à 142,38€ [enfant bouscatais] / de 66,11€ à 172,89€ [adultes bouscatais] / de 81,36€ à 284,76€ [enfant non bouscatais] / de 132,21€ à 345,38€ [adultes non bouscatais].

- **Enseignement collectif uniquement** (Orchestres à cordes, Harmonies, Ensembles de Jazz, Formation musicale, Chorale enfant...) de 6,10€ à 142,38€.

- Gratuité de l'enseignement artistique dans le cadre du cursus CHAM.

- Réduction de 50 % pour les membres supplémentaires de la famille ou la pratique d'un second instrument.

Plus d'informations : bouscat.fr dans la rubrique école de musique

INSCRIPTIONS ET JOURNÉE PORTES OUVERTES pour les futurs élèves :

Samedi 30 mai 2026 à partir de 10h.

- > A partir de 5 ans en éveil musical et à partir de 6 ans en initiation musicale
- > A partir de 7 ans dans une classe d'instrument et en formation musicale
- > Enseignement complet : 3 cours hebdomadaires obligatoires (Formation musicale, instrument, ensemble)

87 RUE RAYMOND LAVIGNE - LE BOUSCAT
05 57 22 24 63 - emm@bouscat.fr - bouscat.fr



ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE



2025
2026



L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

Depuis 2005, l'école municipale de musique est installée dans un des bâtiments du Castel d'Andorte au coeur du parc de la Chêneraie. Notre structure d'enseignement artistique accueille plus de 475 élèves encadrés par plus de 20 enseignants de musique. Elle est ouverte à tous, enfants, adolescents et adultes.

La pratique collective est un élément fondamental de notre approche pédagogique. Différents orchestres ou ensembles vocaux et instrumentaux sont accessibles à l'ensemble des élèves et de nombreuses prestations en public viennent consolider les notions de partage et d'expression artistique.

Le développement personnel, la relation à autrui et la musicalité sont les objectifs pédagogiques, éducatifs et artistiques principaux de notre établissement d'enseignement musical.

Depuis l'année 2012, l'école municipale de musique du Bouscat propose des Classes à Horaires Aménagés en Musique (CHAM) pour les élèves scolarisés au collège Jean Moulin concernant les niveaux 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}. Depuis le mois de septembre 2023, de nouvelles classes CHAM ont été ouvertes en partenariat avec l'école élémentaire Lafon Féline concernant les niveaux CE1, CE2, CM1 et CM2. Ce cursus musical est ouvert à tous les jeunes quel que soit leur niveau musical.

L'école est membre de l'Union Départementale des Etablissements d'Enseignement Artistique (UDEA 33), affiliée à la Fédération Française de l'Enseignement Artistique (FFEA). À ce titre, les élèves peuvent intégrer le jeune Orchestre Métropolitain de Gironde (OMG) et sont présentés aux examens départementaux en fin de cycle.

LES DISCIPLINES ENSEIGNÉES

Chant, clarinette, flûte à bec, flûte traversière, formation musicale, guitare, guitare jazz, informatique musicale, jazz, musiques actuelles, percussions, piano, saxophone, trombone, trompette, tuba, violon, alto, violoncelle, contrebasse.

Les ensembles : Chorale d'enfants, orchestre à cordes junior, Orchestre harmonico, Harmonie municipale, Harmonie junior, Big band de Jazz, ensemble de musiques actuelles, ensemble de jazz, ensemble vocal, ensembles de musiques anciennes.

LES ÉVÉNEMENTS

Chaque année, l'école municipale de musique propose à ses professeurs et leurs élèves de se produire devant un public bouscatais à l'occasion de quelques concerts thématiques qui ont su fidéliser leur auditoire au fil des ans. C'est l'opportunité pour les nouveaux élèves de s'essayer à la scène, d'applaudir les progrès des plus anciens, de partager un moment avec leurs enseignants et de toujours passer une bonne soirée.

CONCERT DE NOËL

Jeudi 18 décembre - 20h

CONCERT DES PROFESSEURS

Vendredi 30 janvier - 20h

CONCERT À THÈME

Mardi 31 mars - 20h

CONCERT DES « CHAM » Classes à Horaires Aménagés

Jeudi 21 mai - 19h

Tous les concerts se déroulent à
l'Ermitage-Compostelle
[Sur réservation sur culture-bouscat.fr](http://culture-bouscat.fr)

« JOURNÉE DES ARTS » AVEC PORTES OUVERTES ET CONCERTS DE CLÔTURE

Samedi 30 mai - à partir de 10h

Entrée libre
Parc de la Chêneraie ou Ermitage-Compostelle

